

Pointer et la formation en terminologie : quelle formation en terminologie pour l'Europe de demain ?

Le projet *Pointer*, lancé en 1994, avait pour but de proposer à la Commission européenne une infrastructure en matière d'activités terminologiques sur le Vieux Continent. Parmi ses recommandations figure un chapitre important, mais jusqu'ici peu ébruité, sur la formation en terminologie. La grande originalité de cette proposition est la grille de compétences des futurs terminologues, qui permet non seulement de fixer les buts de la formation, mais aussi de promouvoir les échanges.

Termes-clés :
Pointer; Europe; terminologie;
formation.

1 Vers une exploitation raisonnée des ressources linguistiques en Europe

Soucieuse de sauvegarder et de promouvoir le plurilinguisme dans tous les secteurs de la vie économique et sociale, la Commission européenne a diligenté vers 1994 une série de rapports sur les ressources linguistiques des pays de l'Union. Ces rapports devaient non seulement faire le point de la situation dans les différents pays membres mais aussi émettre des recommandations afin de rendre accessibles aux citoyens et aux entreprises ses ressources linguistiques. Parmi les propositions figuraient la création d'une association européenne de ressources linguistiques, effectivement créée en 1995 sous le sigle *Elra*, et celle d'une association européenne de terminologie, fondée en 1996. Le projet qui devait comporter des recommandations pour la terminologie fut nommé *Pointer* (Propositions pour l'infrastructure de la terminologie en Europe). En plus d'une description de la situation de la terminologie dans différents pays et dans différents secteurs européens, un groupe de travail a formulé des propositions concernant la formation en terminologie.

Force est de constater que le rapport *Pointer* n'a pas eu la diffusion qu'il méritait, et les recommandations concernant la formation n'échappent pas à la règle de cette trop grande discrétion. Il semblerait que le présent article soit le premier à faire état du

travail mené par les universitaires britanniques Margaret Rogers et Kurshid Ahmad en collaboration avec leurs collègues de l'Université de Surrey, notamment Alison Hindley et Andrew Salway, et le concours d'autres partenaires du consortium, en particulier Teresa Cabré et Carles Tebe de l'Université Pompeu Fabra à Barcelone, Reiner Arntz et Felix Meyer de l'Académie européenne de Bolzano/Bozen, Helmi Sonneveld de TopTerm, et Gert Engel de l'École des hautes études commerciales du Danemark du Sud.

La seule réalisation concrète, à notre connaissance, est un programme de formation continue de linguistes *Leonardo da Vinci* (Direction générale XXII), coordonnée par l'Association des traducteurs et interprètes diplômés de Mons. Il réunit les universités de Surrey, de Vaasa, de Stockholm, de Mons, ainsi que Pompeu Fabra (Barcelone) et Mannesmann Demag (Allemagne).

2 Constat et analyse de l'existant

Comme l'ensemble du rapport, les recommandations de *Pointer* concernant la formation prennent comme point de départ l'existant. Le rapport a mis en évidence un nombre relativement important de formations en terminologie, qui se répartissent en deux catégories complémentaires : la formation universitaire, d'une part, où la recherche alimente un enseignement au moins en partie théorique, et d'autre part la formation professionnelle, ayant lieu soit dans

des centres de formation (dont les universités et surtout les écoles de traducteurs, qui disposent en général de la formation la plus poussée) ou au sein des entreprises. Cette répartition est tout à fait souhaitable, et les deux formes doivent pouvoir évoluer de façon harmonieuse, mais l'enquête a permis d'identifier un certain nombre de carences générales, malgré un assez large consensus sur les éléments qui doivent constituer un cycle de formation en terminologie.

Un des principaux problèmes concerne un manque de communication entre les organismes de formation professionnelle ou universitaire même à l'intérieur d'un pays et à plus forte raison d'un pays à l'autre, et d'un secteur à l'autre. Ce manque de visibilité des organes de formation ne facilite pas la mobilité des terminologues en formation ou une fois lancés sur le marché du travail, et il apparaît qu'il manque en particulier un cursus type qui précise la formation du terminologue du niveau de débutant intégral jusqu'à celui du terminologue chevronné. La définition de cette « voie royale » du terminologue devrait prendre en compte les différentes applications de la terminologie (principalement la traduction, mais aussi de plus en plus d'autres utilisations). Il n'est pas question, avec l'établissement d'un cursus type, de couper les ponts avec les autres formations dans lesquelles la terminologie entre comme composante (informatique, documentation, intelligence artificielle) ; bien au contraire, ces modules bénéficieraient d'une homologation dans le cadre d'un système connu et reconnu de tous. Il serait cependant souhaitable que des formations complètes en terminologie soient organisées dans les différents pays européens, à côté des formations partielles.

C'est dans le but de proposer à la fois ce qui pourrait être cette formation complète, et en même temps un système d'homologation de

formation que le groupe de travail a proposé une grille de compétences et de niveaux que nous allons décrire dans ses grandes lignes.

3 La proposition *Pointer*: grille de formation en terminologie

L'essentiel de la proposition de *Pointer* en matière de formation est donc la grille de formation. On comprend aisément l'importance de cet outil, car il permet échanges et reconnaissance : en effet, les échanges d'étudiants, si souhaitables pour la formation en terminologie multilingue, présupposent la possibilité d'évaluer le niveau de formation déjà atteint et de définir avec précision le niveau à atteindre. Avantage encore plus important, cet outil constitue la clé de la reconnaissance à la fois des compétences acquises sur le terrain comme en formation et des cours ou des stages proposés par les institutions de formation. En matière de prévision, la grille permet de planifier des cursus complets de terminologie, répondant ainsi à la demande de nombreuses universités, surtout du sud de l'Europe.

Le modèle consiste en un nombre limité de tâches de base qui peuvent être situées à différents niveaux de formation. Les tâches de base, qui se font en synergie avec une expérience sur le terrain, en fonction

de la mise au point d'outils et conforme aux normes nationales et internationales en vigueur sont les suivantes : acquisition ; gestion ; applications ; formation et recherche. Les sous-tâches sont résumées dans le tableau 1 tandis que les niveaux sont résumés dans le tableau 2. Ces deux paramètres, tâches et niveaux, permettent de construire une grille de formation et donc de compétences qui est à la base de la proposition.

Tableau 1 : Les tâches et les sous-tâches en terminologie

Acquisition

- constitution de corpus
- analyse de textes
- importation de termes
- constitution de banques de terminologie
- évaluation de banques de terminologie
- vérification
- validation

Gestion

- besoins des utilisateurs
- conception de modèles de fiches
- modélisation conceptuelle
- achat de systèmes
- mise à jour et modification
- exportation de termes

Applications

- gestion documentaire
- traduction
- rédaction technique
- localisation/internationalisation
- communication

Formation et recherche

- prise de conscience
- écoles et universités
- recherche

Tableau 2 : Les niveaux de compétence en terminologie

- 0 Débutant intégral (aucune formation préalable)
- 1 Faux débutant (notions pratiques)
- 2 Praticien possédant une formation de base
- 3 Praticien possédant une formation poussée
- 4 Praticien possédant une formation poussée et de l'expérience professionnelle
- 5 Praticien expérimenté ayant des compétences de direction d'équipe
- 6 Praticien-expert ou cadre moyen
- 7 Spécialiste avancé ou directeur.

4 Les objectifs

La grille représente un élément important qui permet d'atteindre les buts suivants :

1. La définition du profil professionnel du terminologue qui tient compte de l'expérience pratique aussi bien que de la formation ;
2. La prise de conscience de l'importance de la terminologie dans la communication spécialisée ;
3. La définition du profil professionnel du terminologue à l'usage à la fois des salariés et des employeurs ;
4. Le cadre d'un système d'homologation à l'échelle européenne ;
5. La coordination des efforts et sa rationalisation ;
6. La définition d'un plan de carrière pour les terminologues en herbe.

La grille devrait servir en particulier à renseigner les employeurs avec précision sur le niveau de formation des candidats, à définir un niveau d'entrée pour des stages de formation ou pour placer des étudiants en formation lors d'échanges, et plus généralement à constituer une mesure objective de niveaux de compétence reconnue.

5 Vers une mise en pratique

Les rapporteurs ont commencé par examiner une dizaine de formations existantes dans plusieurs pays européens à la lumière de la grille dans les institutions suivantes :

- Université de Surrey ;
- Université Pompeu Fabra, Barcelone ;
- Université de Hildesheim ;
- Université du Saarland ;
- École supérieure de hautes études commerciales du Danemark du Sud, Kolding ;
- Chancellerie fédérale suisse, Berne ;
- Université Paris XIII ;

– Topterm, Amsterdam.

La lecture de la grille fait ressortir un consensus sur la formation de base, des complémentarités même au niveau élémentaire, ainsi que des lacunes.

Les rapporteurs reconnaissent la nécessité d'une plus large diffusion et d'une discussion approfondie du système de la grille, en vue de le perfectionner. Il serait souhaitable de la faire adopter par une autorité compétente. Elle servirait, surtout sous une forme plus élaborée et avec la caution d'une autorité, à promouvoir un plan de carrière des terminologues, à susciter des formations plus adaptées à une très grande variété d'applications, et à combler les lacunes de formation en formant les formateurs, à encourager la reconnaissance réciproque de diplômes et, de façon plus générale, à diffuser les informations sur la formation.

Sur le plan pratique, il convient de lancer une action pilote entre institutions européennes et de la faire valider par la réaction du marché, ce qui implique une stratégie de mercatique.

L'expérience de Mons, mentionnée au début de l'article, est d'autant plus intéressante qu'elle incorpore la grille comme trame générale du projet.

6 Pour en savoir plus

Le rapport Pointer comporte un rapport général ainsi que des annexes. L'Université de Surrey les présente sur son site <http://www.mcs.surrey.ac.uk/AI/pointer/>. On consultera également <http://www.fb-partners.com>. On lira également l'article de AHMAD (K.) et ROGERS (M.) (à paraître), «Establishing Coherence in Terminology Training», dans KLEIN (J.), éd. : *Au commencement*

était le terme: La terminologie au service des entreprises, Mons. Quant au programme «Formation continue de linguistes», il convient, pour obtenir plus de détails, de se mettre en rapport avec le professeur Jean Klein, de l'Université de Mons Hainaut (EII, 17 av. du Champ de Mars, B-7000 Mons).

John Humbley,
Centre de terminologie et de néologie,
Laboratoire de linguistique
informatique,
Université de Paris XIII,
France.